

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2014

---

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD373

présenté par  
M. Savary, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

Rédiger ainsi la dernière phrase de l'alinéa 24 :

« Cet avis est rendu public. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.